

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION (Fsedu)

HISTORIQUE

Fondée en 2002, la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth est fidèle à la mission jésuite qui l'anime. Elle se veut un lieu de vie qui vise l'accompagnement intégral des apprenants, privilégiant la formation aux valeurs humaines ainsi que l'excellence académique. Elle tend également à former des apprenants-chercheurs, curieux du savoir et dotés d'esprit critique. Depuis 2017, la Faculté a adopté le trilinguisme. Elle dispense des formations en français, en arabe et en anglais.

VISION - MISSION - VALEURS

Une vision pour les dix ans à venir

La Faculté des sciences de l'éducation opte pour la pédagogie de l'humain et aspire à former des apprenants dotés de valeurs d'authenticité, d'intégrité et de justice, au service d'une société humaine inclusive. Elle veille à leur assurer une formation intégrale, ciblant leur développement personnel, social, pédagogique, intellectuel et culturel. La Faculté souhaite également former des apprenants-chercheurs, curieux du savoir et innovateurs afin de contribuer à l'enrichissement de la communauté scientifique au niveau national, régional et international.

Composantes de la vision

La Faculté des sciences de l'éducation vise les objectifs suivants :

- Favoriser le rayonnement humain, social, académique et scientifique de la Faculté.
- Former aux valeurs humaines et à l'éthique professionnelle.
- Promouvoir le vivre-ensemble inclusif, au service du bien commun.
- Soutenir l'excellence académique et pédagogique.
- Consolider la recherche sous toutes ses formes.

Moyens de la vision

La Faculté des sciences de l'éducation se base sur les moyens suivants :

- Adopter un management participatif impliquant les membres de la communauté éducative dans la prise de décision et l'action.
- Mettre en œuvre des stratégies pédagogiques innovantes, tenant compte des avancées numériques, tout en restant centrée sur l'humain.
- Privilégier l'accompagnement holistique des apprenants au niveau personnel et collectif.
- Créer des partenariats pour soutenir la politique d'ouverture de la Faculté au niveau national, régional et international.

MISSION

La mission de la Faculté des sciences de l'éducation s'articule autour de 4 axes principaux :

- Former des professionnels de l'éducation dotés de valeurs humaines et sociales : la Faculté opte pour la pédagogie de l'humain et vise la formation intégrale de ses apprenants, contribuant à leur épanouissement personnel et social, les incitant à se mettre au service d'autrui.
- Promouvoir l'excellence de la formation académique et pédagogique : la Faculté vise l'excellence humaine, intellectuelle et académique de ses apprenants en incitant chacun à donner le meilleur de lui-même. Elle veille sur la qualité des programmes académiques et des stratégies pédagogiques innovantes, favorisant le discernement et la pensée critique des apprenants.
- Renforcer l'alliance du terrain avec la recherche universitaire : la Faculté place la recherche au centre de ses préoccupations et l'intègre à tous ses programmes de formation. Elle vise à former des professionnels de terrain, capables de mener une réflexion et une analyse de qualité sur les préoccupations du monde éducatif.
- Jouer un rôle au niveau national, régional et international : la Faculté souhaite jouer un rôle moteur dans l'évolution du système éducatif libanais, en répondant aux impératifs éducatifs nationaux qui s'imposent. Elle souhaite également contribuer à l'évolution du secteur éducatif au niveau régional et international.



VALEURS

En cohérence avec l'identité jésuite de l'Université, la Faculté vise à développer auprès de ses apprenants les valeurs suivantes :

- Excellence intellectuelle, culturelle, pédagogique, sociale et humaine.
- Respect d'autrui, pluralisme et liberté individuelle et collective.
- Autonomie intellectuelle, discernement et pensée critique.
- Service de la société et vivre-ensemble inclusif.
- La recherche au service du bien commun.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Organisation administrative et pédagogique de la Faculté des sciences de l'éducation

DÉCANAT

Doyen : Patricia RACHED

Coordinatrice administrative des affaires académiques : Soha KARAM

Chargée de communication : Suzanne MOUBARAK

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Chef de Département - Section francophone : Mirna (EL) HAGE

Chef de Département - Sections anglophone et arabophone : Bassem KANDIL

Chargée de support académique : Nicole TANNOUS

Agent administratif : Samir ABI MOUSSA

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ÉDUCATION - LRE

Directrice du Laboratoire : Yvette GHARIB

Chef du comité scientifique - Section francophone : Sonia CONSTANTIN

Chef du comité scientifique - Sections anglophone et arabophone : Nehmé SAFA

Chef du Comité de gestion administrative : Mohamad RAMMAL

CORPS PROFESSORAL

Professeurs

Patricia FATA RACHED, Nada MOGHAIZEL NASR, Fadi (EL) HAGE, Yvette MRAD GHARIB, Sami RICHA, Georges NAHAS, Nemer FREYHA, Mohammad SUKARIEH, Mohammad RAMMAL, Nehmé SAFA

Professeurs associés

Sonia CONSTANTIN

Maîtres de conférences

Mirna (EL) HAGE, Bassem KANDIL, Samia ISSA, Georges ELIAS

Chargés de cours

Ghada AZZAM, Ghina BADAWI, Jimmy CHOUFANI, Roy GEBRAYEL, Pascale HAJAL, Carla HONEIN, Édouard JABRE, Jean KHAWAND, Vincent MAZRAANI, Suzanne MOUBARAK, Nadine NAHAS, Carole NEHMÉ, Rouba REAIDI, Fouad YAHYA, Rita ZGHEIB, Hilda KHOURY, Antoine MDAWAR, Yasmina TRAD

DIPLÔMES

Programmes de formation :

- Licence d'enseignement (60 crédits)
 - Certificat d'aptitude pour l'enseignement secondaire-CAPES (90 crédits)
 - Master en sciences de l'éducation, option : enseignement et conseil pédagogique (120 crédits ; arabe, français, anglais)
- 

- Master en sciences de l'éducation, option : gestion scolaire et développement éducatif (120 crédits ; arabe, français)
- Doctorat en sciences de l'éducation (180 crédits ; arabe, français, anglais)
- Diplômes universitaires (16 crédits)
Options :
 - Développement des acteurs éducatifs
 - Dynamique de la vie collective
 - Ingénierie pédagogique à distance
 - Management éducatif
 - Neuroéducation
 - Pratiques pédagogiques : démarches qualités dans l'enseignement.
- Diplômes universitaires (25 crédits)
Options :
 - Formations de formateurs (arabe, français, anglais)
 - Conseil pédagogique (arabe, français, anglais)
- Formations continues
 - Formations programmées (thématiques proposées par la Faculté)
 - Formations « sur mesure » (thématiques à la demande de l'établissement)

DÉBOUCHÉS

Enseignant du cycle complémentaire et/ou secondaire, chef d'établissement, responsable de cycle, coordonnateur de matière, conseiller pédagogique, expert en politiques éducatives, consultant en éducation, chercheur en sciences de l'éducation, enseignant universitaire, formateur d'adultes, enseignant humanitaire dans le secteur non formel.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Licence / Master / autres : \$ 110 + 2, 640,000 LL par crédit

Doctorat : 65 \$ + 1,550,000 LL par crédit

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ÉTUDES Fsedu

Article 2 (bis) :

La Faculté des sciences de l'éducation propose les programmes trilingues suivants :

Les programmes de formation en langue française :

- Licence d'enseignement (60 Cr.)
- Certificat d'aptitude pour l'enseignement secondaire (CAPES – 90 Cr.)
- Master en sciences de l'éducation (120 Cr.), en 2 options :
 - Enseignement et conseil pédagogique
 - Gestion scolaire et développement éducatif
- Doctorat en sciences de l'éducation (180 Cr.)

Les programmes de formation en langue française

- Prérequis en vue de l'obtention de la Licence d'enseignement : une licence ou un diplôme équivalent dans l'une des disciplines reconnues par le ministère libanais de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur comme disciplines d'enseignement : langues vivantes, langue et littérature françaises, langue et littérature arabes, langue et littérature anglaises, sociologie, philosophie, histoire, géographie, théâtre, arts plastiques, mathématiques,



biologie/sciences de la vie et de la Terre, physique, chimie, sciences économiques, informatique, éducation civique. Cette formation pour les enseignants des cycles complémentaire et secondaire est une étape du CAPES et du Master en sciences de l'éducation, option : enseignement et conseil pédagogique.

- À l'issue de la Licence d'enseignement, l'étudiant aura renforcé ses compétences en matière de pédagogie et de didactique, dans les secteurs formels et non formels. Il sera en mesure de développer son savoir-agir professionnel et humaniste, dans une démarche réflexive.
- Prérequis en vue de l'obtention du CAPES : une licence ou un diplôme équivalent dans l'une des unités d'enseignement reconnues par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur libanais comme disciplines d'enseignement (cf. liste des disciplines énumérées dans la Licence d'enseignement, ci-dessus). Cette formation pour les enseignants des cycles complémentaire et secondaire est une étape du Master en sciences de l'éducation, option : enseignement et conseil pédagogique.
- À l'issue du Certificat d'aptitude pour l'enseignement secondaire, l'étudiant aura renforcé ses compétences en matière de didactique, de conseil pédagogique et de recherche dans les secteurs formels et non formels. Il sera en mesure de développer son savoir-agir professionnel et humaniste, dans une démarche réflexive ainsi que sa posture de chercheur.
- Le Master en sciences de l'éducation, option : enseignement et conseil pédagogique, vise la formation d'enseignants aux cycles complémentaire et secondaire, de conseillers pédagogiques, de coordonnateurs de matières et de futurs chercheurs en sciences de l'éducation. Ce diplôme ouvre la voie à l'inscription au Doctorat en sciences de l'éducation.
- Le Master en sciences de l'éducation, option : gestion scolaire et développement éducatif, vise la formation de chefs d'établissements, de directeurs de cycles, d'acteurs éducatifs dans l'éducation non formelle et de futurs chercheurs en sciences de l'éducation. Ce diplôme ouvre la voie à l'inscription au Doctorat en sciences de l'éducation.
- Le Doctorat en sciences de l'éducation : se référer au « Règlement de l'École doctorale de l'USJ » et au « Guide de thèse de doctorat » de la Faculté des sciences de l'éducation.

La Faculté délivre également les diplômes universitaires (DU) suivants :

- Diplôme universitaire en « Pratiques pédagogiques : démarche qualité dans l'enseignement au supérieur »
- Diplôme universitaire en « Formation de formateurs » (trilingue)
- Diplôme universitaire en « Neuroéducation »
- Diplôme universitaire en « Ingénierie pédagogique à distance » (trilingue)
- Diplôme universitaire en « Dynamique de la vie collective » (français et arabe)
- Diplôme universitaire en « Développement des acteurs éducatifs » (français et arabe)
- Diplôme universitaire en « Management éducatif » (français et arabe)
- Diplôme universitaire en « Conseil pédagogique » (trilingue).

Les crédits validés dans les DU sont transférables dans les formations diplômantes à la Faculté.

Article 3 (bis) :

- La Licence d'enseignement est composée de 60 crédits à effectuer en un minimum de 2 semestres et en un maximum de 4 semestres.
- Le CAPES est composé de 90 crédits (dont 60 correspondent à ceux de la Licence d'enseignement), à effectuer en un minimum de 3 semestres et en un maximum de 6 semestres.
- Le Master en sciences de l'éducation, option : enseignement et conseil pédagogique, est composé de 120 crédits (dont 90 correspondent à ceux de la Licence d'enseignement et du CAPES), à effectuer en un minimum de 4 semestres et en un maximum de 8 semestres.
- Le Master en sciences de l'éducation, option : gestion scolaire et développement éducatif, est composé de 120 crédits, à effectuer en un minimum de 4 semestres et en un maximum de 8 semestres.
- Le Doctorat en sciences de l'éducation est composé de 180 crédits, à effectuer en un minimum de 6 semestres et en un maximum de 12 semestres.

Le nombre de crédits pouvant être validé par semestre est de 36 au maximum.





Article 7 (bis) :

Horaire des cours : les cours sont dispensés par période d'une heure et quart. Sur dérogation du Doyen, certains cours sont dispensés d'une manière intensive, sur deux séances successives.

Article 13 (bis) :

Lors du dépôt de son dossier, tout(e) candidat(e) doit se munir des pièces suivantes :

- Un dossier de candidature au programme de formation.
- Une photographie d'identité récente.
- Une photocopie de la carte d'identité ou de l'extrait d'état civil.
- Une photocopie de l'extrait d'état familial.
- Une copie conforme du baccalauréat libanais (deuxième partie) ou d'un diplôme équivalent et officiellement validé par la Commission des équivalences du ministère libanais de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur.
- Une copie des diplômes universitaires acquis, certifiée conforme.
- Un relevé officiel des notes universitaires.
- Une attestation d'affiliation à l'une des institutions suivantes :
 - Caisse nationale de sécurité sociale
 - Armée libanaise
 - Forces de sécurité intérieure
 - Sûreté générale
 - Sûreté de l'État
 - Syndicat des avocats
 - Mutuelle des juges
 - Mutuelle des fonctionnaires de l'État
 - Mutuelle des enseignants de l'Université Libanaise
 - Mutuelle des douanes
 - Mutuelle des municipalités.

NB : À l'exception des diplômes décernés par l'Université libanaise et l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, tout diplôme remis lors de l'inscription doit être légalisé par la Commission des équivalences du ministère libanais de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Frais d'ouverture de dossier : 75 \$ payés une seule fois et non remboursables.

Article 28 (bis) :

Certaines unités d'enseignement pourraient être sanctionnées par des travaux personnels contrôlés (TPC) sous forme de projets intégrateurs contextualisés, comportant la valeur de 100% de la note finale, après aval du Doyen.

